

Une inspection complète effectuée avant la vente présente de nombreux avantages, tant pour les vendeurs que pour les acheteurs. Alors que les rapports de condition standard traitent principalement des déficiences visuelles lorsque les véhicules sont à l'arrêt, les inspections préventes incluent un contrôle mécanique, y compris un essai routier et un examen structurel du dessous de caisse.

Voici quelques-uns des avantages que les vendeurs et les acheteurs apprécieront sachant qu'un véhicule a fait l'objet d'une inspection prévente à notre accueillant CLA OPENLANE (Centre de logistique automobile – non disponible avec les services de capture de véhicules depuis votre emplacement).

- ✓ **Vendeur :** permet d'identifier et de réparer les déficiences avant la vente afin d'augmenter le rendement sur les véhicules vendus.
- ✓ **Vendeur :** permet de réduire le risque d'arbitrage sur les articles préinspectés.
- ✓ **Vendeur :** permet de bâtir une clientèle d'acheteurs confiants, par la preuve de transparence et en répondant à leurs attentes.
- ✓ **Acheteur :** permet d'enchérir davantage et en toute confiance, grâce à la transparence accrue.
- ✓ **Acheteur :** permet d'économiser des coûts supplémentaires en évitant l'achat d'une inspection après-vente.
- ✓ **Acheteur :** permet de gagner du temps puisque le véhicule préinspecté est prêt à être récupéré ou expédié immédiatement après le paiement.

Quels sont les éléments couverts par l'Inspection prévente ?

Les éléments énumérés dans la liste de vérification de l'inspection prévente suivante sont considérés comme des éléments couverts. Pour les informations détaillées sur le processus de vérification et les mesures à prendre, reportez-vous à l'Annexe A plus bas.

Liste de vérification mécanique :

- | | |
|-----------------------------|---|
| ✓ Moteur | ✓ Transmission |
| ✓ Niveaux des liquides | ✓ Fonctionnalité ABS/frein |
| ✓ Voyants d'avertissement | ✓ Accessoires électriques |
| ✓ Odomètre | ✓ Engagement 4x4 |
| ✓ SRS/Coussins gonflables | ✓ Inspection de l'inondation |
| ✓ Équipements antipollution | ✓ Différentiel |
| ✓ Climatisation | ✓ Accessoires électriques |
| ✓ Toit ouvrant | ✓ Syst. d'aide à la conduite (plafonné à 4000 \$) |

Liste de vérification structurelle :

- | | |
|--|------------------------------------|
| ✓ Longerons: Avant-Centre-Arrière | ✓ Montants : A - B - C - D |
| ✓ Patin de ressort/ Caisson de torsion et barre stabilisatrice | ✓ Tirants d'arceaux de toit |
| ✓ Traverses (sauf boulonnées) | ✓ Bas de caisse - intér. et extér. |
| ✓ Ens. joue d'aile | ✓ Bac de plancher |
| ✓ Jambe de suspension | ✓ Panneau latéral ou de cabine |
| ✓ Pare-feu | ✓ Panneau latéral avant et arrière |

Remarque : le fonctionnement des accessoires électriques est vérifié pour les éléments suivants : Navigation ; toit décapotable ; toit ouvrant ; portes coulissantes automatiques ; vitres électriques ; sièges électriques, sièges chauffants ; systèmes de divertissement radio.

*Les inspections structurelles sont conformes à la [Politique en matière de dommages structurels de la NAAA](#) selon les conditions d'utilisation d'OPENLANE.

Dispositions relatives à l'Inspection prévente :

- ✓ **Exécution de l'inspection :** OPENLANE effectue les inspections préventes sous toute bonne foi et s'engage à ce que tous les éléments inspectés, et passés, figurant sur la liste de contrôle fournie soient conformes.
- ✓ **Exigences pour la prise de rendez-vous :** Un temps suffisant doit être alloué pour l'exécution du rapport de condition, de l'inspection prévente et des autres services nécessaires.
- ✓ **Délai :** Les inspections préventes sont valables 30 jours suivant la date d'exécution. Si le véhicule n'est pas vendu dans ce délai, une nouvelle inspection est nécessaire, tant que le véhicule demeure au Centre de logistique automobile (CLA) OPENLANE pendant cette période.
- ✓ **Autorisation de réparation :** Les vendeurs pourront approuver les réparations des déficiences identifiées en s'appuyant sur les résultats de l'inspection prévente. Sinon, toutes annonces ou divulgations nécessaires seront inscrites à la fiche du véhicule avant la vente.
- ✓ **Annonces et divulgations :** OPENLANE ajoutera à la fiche du véhicule, toutes les annonces et divulgations nécessaires découlant du rapport de condition et de l'inspection prévente.
 - Il incombe au vendeur de signaler toute condition ou information supplémentaire connue avant la vente.
 - Toutes conditions annoncées ou divulgations supprimées par le vendeur annuleront la couverture des éléments inspectés.
- ✗ **Exclusions :** OPENLANE ne sera pas tenu responsable des déficiences ou des conditions qui n'étaient pas apparentes ou imprévues au moment de l'inspection. Des facteurs tels que le mauvais temps, la sécurité du véhicule et l'aptitude à la conduite peuvent affecter la capacité d'un inspecteur à signaler avec précision les déficiences ou les dommages au moment de l'inspection.

Quels sont les éléments qui ne sont pas inspectés lors d'une Inspection prévente ?

- ✗ Véhicules inopérants ou dangereux à conduire au moment de l'inspection.
- ✗ Batteries et systèmes de véhicules électriques/hybrides.
- ✗ Équipements qui ne proviennent pas de FEO ou modifications de performance.
- ✗ Composants pour lesquels un panneau ou un élément fixé à la structure du véhicule doit être retiré pour l'inspection.

Voici la liste de véhicules qu'OPENLANE ne serait probablement pas en mesure d'inspecter adéquatement. Si un CLA est en mesure d'effectuer l'inspection, les conclusions de celle-ci n'empêcheront pas le vendeur de participer à d'éventuels arbitrages.

AMC H1 Hummer	Dodge Viper	Mercedes G Wagon	Boats
Acura NSX	Ferrari	Mercedes SLR models	Motorcycles
Aston Martin	Fisker	Nissan GT-R	Véhicules de loisirs et autocaravanes
Audi R8	Ford GT	Équipements excédant un PNBV de plus de 26 000 lb	Véhicules construits à la main et en kit
Bentley	Lamborghini	Véhicules modifiés (non-FEO)	Remorques
BMW Alpina	Maserati	• Subaru WRX	
BMW i8	Maybach	• Mitsu Lancer Evo	
Vintage (25 model yrs/older)	McLaren		
Dodge Demon	Porsche 911		

Voici une liste exhaustive des éléments que les techniciens vérifient au cours du processus d'Inspection prévente : ANNEXE A

ID	Description	Contrôles pour assurer le bon fonctionnement
1.	Moteur	Lorsque le moteur est en marche, contrôle visuel et sonore de l'état en fonctionnement. - Visuel - le moteur ne tremble pas, tourne sans à-coups et ne présente pas de ratés de démarrage - Visuel - absence de fuites excessives de liquides (également couvert par le point A2) - Sonore - absence de bruit excessif ou anormal du moteur Contrôles de l'examen routier : - Évaluer la motricité générale du moteur (absence de calage, d'hésitation, etc.) - Sonore - absence de bruit excessif du moteur
2.	Niveaux des liquides	- Huile moteur - vérifier le niveau avant l'essai routier - vérifier l'absence de mélange, de boue ou de métal (vérification du bouchon d'huile). - Liquide à transmission - Liquide pour freins - Liquide de servodirection - Liquide de refroidissement - vérifier l'absence de mélange/de coloration du réservoir (le cas échéant) Note : Si le niveau d'un ou plusieurs réservoirs est faible ou vide, vérifiez les composants connexes du système pour voir s'il n'y a pas de fuites de classe 3.
3.	Voyants d'avertissement	- Mettre la clé en marche et vérifier que les voyants d'avertissement s'allument. - Démarrez le véhicule et vérifiez qu'aucun témoin ne reste allumé. Si c'est le cas, recherchez les codes. - tout code historique - - Approbation du vendeur requise : Diagnostic supplémentaire pour déterminer la ou les causes fondamentales des voyants d'avertissement en fonction des relevés de codes de balayage.
4.	Odomètre	- Lisible (compréhensible) - Fonctionne pendant l'essai routier (le kilométrage augmente)
5.	SRS / Coussins gonflables	- Les SRS et les coussins gonflables de sécurité ne sont pas endommagés ou manquants - Les voyants d'avertissement sont traités ci-dessus dans la section Voyants d'avertissement (A3)
6.	Équipements antipollution	- Le convertisseur catalytique, le filtre à charbon RGE et le système FED ne sont pas modifiés ou manquant - Système d'échappement - n'est pas manquant, modifié ou d'après-vente
7.	Fonctionnalité ABS/frein	- Les témoins de l'ABS/des freins sont traités ci-dessus dans la section Voyants d'avertissement (A3). - Lors de l'essai routier, vérifiez si les freins fonctionnent : c'est-à-dire si le véhicule s'arrête lorsque les freins sont actionnés (sécurité).
8.	Transmission	- Inspecter la transmission visuellement, soit en surélevant le véhicule, soit en le plaçant au-dessus d'une fosse, pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites d'huile et s'assurer qu'elle n'est pas endommagée. - Lors de l'essai routier en marche avant, vérifier l'enclenchement de la transmission et le bon fonctionnement du changement de vitesse. - Vérifier le bon fonctionnement de la marche arrière.
9.	Differential	- Inspecter visuellement le différentiel, soit en surélevant le véhicule, soit en le plaçant au-dessus d'une fosse, pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites d'huile et s'assurer qu'il n'est pas endommagé. - Lors de l'essai routier en marche avant, vérifier l'absence de bruits anormaux et de claquements.
10.	Engagement 4x4	- Activer le système 4x4 au mode gamme haute et basse et vérifier le bon fonctionnement. - Les principaux signes de défaillance sont les suivants : bruit excessif lors de virages du véhicule et grincement excessif lors de l'embrayage.
11.	Accessoires électriques	Vérifier le bon fonctionnement des éléments suivants : Systèmes d'infodivertissement, toit ouvrant, portes coulissantes automatiques et hayon, marchepieds, vitres électriques, sièges électriques, sièges chauffants, systèmes de radio-divertissement.
12.	Inspection de l'inondation	- Intérieur du véhicule, pas de mauvaises odeurs ou d'odeurs de moisi - Sous le tableau de bord, absence de rouille superficielle sur un support en acier estampé non fini - Absence de lignes d'eau dans le tissu, le matériau d'isolation, la moquette intérieure et les ceintures de sécurité - Absence de ligne d'eau sur la cloison pare-feu - Retirez une partie du tapis et vérifiez la présence de dépôt et de débris d'inondation (attention - la saleté et la poussière ne sont pas des indicateurs d'inondation). - Inspecter le faisceau/les connexions de câblage pour vérifier qu'il n'y a pas de corrosion excessive ou de rouille. Réf. : Politique de la NAAA - https://www.naaa.com/Policy/Policy_PDFs/NAAA_Flood_Damage_Policy_Inspection_Checklist.pdf (anglais seul.)

Voici une liste exhaustive des éléments que les techniciens vérifient au cours du processus d'Inspection prévente : ANNEXE A

ID	Description	Contrôles pour assurer le bon fonctionnement
13.	Climatisation	1. Fonctionnement du compresseur 2. Refroidissement conforme à l'usage prévu
14.	Suspension active	1. Fuites du système actif - air, hydraulique, électrique 2. Inspection des amortisseurs pour détecter les dommages, les fuites, les altérations 3. Bon fonctionnement du correcteur de niveau 4. Les compresseurs et les moteurs doivent fonctionner correctement
15.	Système. d'aide à la conduite	1. Voyants lumières ou système de notifications